

Eoliennes de Sainte-Croix.
"Un exemple à suivre", vraiment?

Octobre 1997: Les habitants de La Gittaz sont invités à une séance d'information des autorités, communales et cantonales, sur un projet de centrale industrielle éolienne aux Mont-des-Cerfs et à La Gittaz-Dessus. Selon le syndic de l'époque, ces machines tourneront dans le ciel sainte-croix pour l'Exposition nationale de 2000 (reportée plus tard en 2002)!

20 ans plus tard: On attend le 3e verdict du Tribunal Cantonal. Les deux premiers ont renvoyé l'Etat et les promoteurs à leurs études lacunaires. N'importe quel conseil d'administration digne de ce nom aurait compris depuis longtemps qu'il s'agit d'un mauvais projet et qu'il devait renoncer à engager des frais d'études par millions dans cette entreprise. Pour mémoire, dans la classification des projets éoliens vaudois, le site de Sainte-Croix figure avant dernier de la liste pour ses mauvaises qualifications.

Et que dire des demi-vérités, du photomontage truqué et des informations à sens unique du tous-ménages de Romande Energie (RE)?

N'aurait-il pas été plus pertinent, surtout de la part de la Municipalité de Sainte-Croix, Cité de l'énergie, de promouvoir le potentiel solaire de la commune? En effet, selon SuisseEnergie (OFEN), la capacité électrique des toits de Sainte-Croix se monte à **35,09 GWh**, alors que la production des 6 éoliennes, selon RE, ne se monte qu'à **22 GWh**.

Comprenne qui pourra.

Olivier Lador, Vice-Président ASGMS

Pour des informations véridiques et bien documentées : www.sainte-croix-pas-d-eoliennes.ch